

Cheminer Ensemble

N°47 – Avril 2026

Editorial

« Les pauvres sont nos maîtres et nos rois »

Cette parole de saint Vincent de Paul résume toute sa *vision chrétienne de la charité* : servir les pauvres, ce n'est pas seulement faire une œuvre sociale, mais reconnaître en eux la présence du Christ et se mettre humblement à leur école.

Cette parole est **puissante et change le regard** que nous posons sur les pauvres. Elle est une **conversion du regard** que nous posons sur le pauvre. Car le pauvre ne vient pas seulement recevoir ; **il vient aussi nous révéler qui nous sommes**. Il nous apprend que nul ne se suffit, que **chacun porte en lui une pauvreté _relationnelle, matérielle, morale, psychique, affective_** et qu'aucune vie ne tient debout sans l'autre ; qu'au cœur de toute vie humaine demeure un appel à la relation, au partage, à l'amour.

Dans notre région morgienne, l'**ASSOCIATION ŒCUMÉNIQUE SAINT-VINCENT DE PAUL**, dont le **siège est ici même, à la paroisse catholique de Morges**, agit humblement, mais concrètement au service de la solidarité.

En effet, grâce à vos **aides financières** et à l'**engagement fidèle de ses bénévoles**, l'**Association soulage des détresses et des précarités qui grandissent à nos portes, auprès de visages que nous connaissons, parfois très proches de nous**.

Nous soutenons volontiers, par des Ordres Permanents bancaires, des causes lointaines – et c'est juste. Mais n'oublions pas cette *Association* qui agit ici, dans nos murs. Sans vous, elle ne peut rien [CH42 0900 0000 1732 9309 1]. En vérité, *c'est vous qui aidez saint Vincent de Paul à aider. Et chacun de ceux qui donne devient, à sa manière, saint Vincent.*

EN CE TEMPS DE PÂQUES, **fête de la vie plus forte que la mort**, l'*Association œcuménique Saint-Vincent de Paul* nous rappelle que la *charité*, la *solidarité* et le *partage* sont des **lieux de la résurrection et de la respiration pascale**. Elle fait circuler la vie là où des personnes sont épuisées par des surendettements, des loyers impayés et des situations d'insolvabilité ; elle relève ceux qui étaient à terre et redonne espérance à ceux qui n'en avaient plus. **Aider, c'est déjà faire passer de la mort à la vie. Ne pas aider, c'est déjà commencer à laisser mourir.**

Se réfugier derrière l'argument que nul ne peut soulager toute la détresse du monde est un faux-fuyant. Il nous est demandé d'agir humblement, avec le peu que nous avons. « **Si j'ai pu consoler ne fût-ce qu'un seul cœur, je n'aurai pas vécu en vain** » (Emily Dickinson).

Le chrétien ne peut séparer le « don » de « l'amour ». *Si un philanthrope peut aider sans aimer, le chrétien, lui, ne peut aider sans aimer, ni aimer sans aider, car telle est la nature de celui qui appartient au Christ.* « La charité du Christ nous presse » (2 Co 5,14). Au nom du Christ, **le chrétien a une dette dont le remboursement ne finit jamais : celle de l'amour (Rm 13, 8) !** Comme le rappelle saint Jacques : « *Montre-moi ta foi sans les œuvres ; moi, c'est par mes œuvres que je te montrerai ma foi* » (Jc 2,18).

Frères et sœurs en Christ et en humanité, la FÊTE DE PÂQUES que nous célébrons appelle une charité vivante, concrète, incarnée. Laissons-nous déranger, réveiller, convertir. Car, **en servant les pauvres, ce sont eux qui nous élèvent, nous enseignent et, mystérieusement, nous conduisent vers la vraie vie.**

 **HEUREUSE ET SAINTE FÊTE DE PÂQUES !** 

Abbé Jean-Bosco Cishibanji Rwasha

Sommaire

p. 01 Editorial
p. 02 Agenda
p. 03 Documents officiels

p. 04 Réflexions
p. 10 Vie de l'unité pastorale inter.
p. 16 Horaire des messes et contacts

Agenda pastoral UPI – Avril 2026

1	Me	
2	Je	<i>Jeudi saint</i>
3	Ve	<i>Vendredi saint</i>
4	Sa	<i>Vigile pascale</i>
5	Di	<i>Pâques</i>
6	Lu	<i>Lundi de Pâques</i>
7	Ma	
8	Me	
9	Je	Rencontre de la vie montante (MCR) à Aubonne à 14h30 et à Morges à 14h00 dans la salle sous la cure
10	Ve	
11	Sa	
12	Di	Prière avec les chants de Taizé à la chapelle catholique de Bière à 19h30
13	Lu	
14	Ma	Soirée de préparation au baptême 20h00 à Morges
15	Me	
16	Je	
17	Ve	
18	Sa	
19	Di	
20	Lu	
21	Ma	Formation KT 9h-11h et 19h30-21h00 St-Prex
22	Me	
23	Je	Formation KT UPI KT5-6 9h00-11h00 et 19h30-21h30 St-Prex Rencontre de la fraternité franciscaine à 18h30 à Morges
24	Ve	Foi et lumière à St-Prex à 18h Adoration pour les enfants à Rolle 17h30-18h
25	Sa	Eveil à la foi 10h00 – 11h15 à la chapelle de Buchillon + pique-nique Initiation à la lecture de la Bible (ILB) 9h00-12h00 Aubonne
26	Di	
27	Lu	
28	Ma	Conférence pastorale santé à 19h30, salle sous la cure à Morges
29	Me	
30	Je	<i>Lectio divina</i> à Morges à 19h

Pastorale sociale et de rue : Tous les jeudis (sauf fermeture estivale et à Noël) de 9h00 à 11h30, Esther et Boris, aumôniers en pastorale sociale et de rue, avec leur équipe de bénévoles vous accueille à l'Espace-Rond-Point, salle 1 sous la cure à Morges. C'est un lieu de partage et de convivialité pour faire une pause, trouver une écoute et rencontrer des personnes venues par d'autres chemins. Ouvert à tout public. « Venez tel que vous êtes dans le respect de nos différences ! »

Assemblées générales (AG) des paroisses en mai :

- Rolle : dimanche 3 mai à 11h00
- St-Prex: jeudi 7 mai à 19h30



Communiqué

Vente du domaine de La Longeraie à Morges

Propriété de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud, le domaine de La Longeraie à Morges sera vendu. Cette décision entraînera la fin de l'exploitation actuelle du site et les activités de l'établissement cesseront à la fin de l'été 2026. Cette vente s'inscrit dans une réflexion plus large menée par la Fondation des constructions paroissiales catholiques (FCPC) sur la gestion et l'évolution de son patrimoine immobilier.

La Fondation des constructions paroissiales catholiques (FCPC), contrôlée par la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD), a pour mission de contribuer durablement au revenu de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud. Cette mission implique une gestion rigoureuse des biens immobiliers dont elle a la responsabilité. Dans cette perspective, les biens du patrimoine doivent remplir l'une des fonctions suivantes : accueillir directement des activités ecclésiastiques, générer un rendement permettant de financer cette mission ou constituer des biens mixtes réunissant ces deux dimensions.

Or, dans sa configuration actuelle, La Longeraie ne répond plus pleinement à ces critères. Le rendement de ce bâtiment est insuffisant pour le propriétaire et l'Eglise catholique n'a pas vocation à assumer la gestion d'un établissement hôtelier, activité qui ne correspond ni à ses compétences ni à ses objectifs.

Dans ce contexte, l'Eglise catholique a décidé de vendre le domaine de La Longeraie. La vente du site marque ainsi la fin du modèle d'exploitation actuel et la cessation des activités hôtelières à la fin de l'été 2026. Les collaborateurs seront accompagnés dans le cadre de la cessation de l'activité.

Un lieu dont la vocation a évolué

Si la décision de vendre intervient aujourd'hui, elle s'inscrit dans l'histoire d'un lieu dont la vocation a évolué à plusieurs reprises. En 1912, les Salésiens acquièrent le domaine afin d'y développer une mission d'accueil et d'enseignement pour des enfants dans le besoin. Après plusieurs décennies consacrées à cette mission éducative, l'école cesse son activité en 1980.

En 1984, la Fédération catholique via sa Fondation des constructions acquiert les bâtiments avec l'idée d'y développer un centre d'activités pour l'Eglise. Ce projet ayant été abandonné en 2005 selon la décision de Mgr Bernard Genoud, une exploitation hôtelière s'est progressivement imposée, sans constituer pour autant une orientation stratégique durable.

Concentrer les ressources sur la vie pastorale

La vente du domaine apparaît aujourd'hui comme la solution la plus cohérente pour permettre à l'Eglise catholique de poursuivre une gestion de son patrimoine en adéquation avec sa mission et d'assurer une utilisation durable de ses ressources au service de la vie pastorale et des activités des communautés.

La chapelle ainsi que la salle de gymnastique de la Longeraie ne sont pas concernées par cette vente, ces bâtiments étant la propriété de la paroisse catholique de Morges.

Au fil de son histoire, l'Eglise catholique a toujours été amenée à faire évoluer l'usage de son patrimoine en fonction des besoins de chaque époque. La décision concernant La Longeraie s'inscrit dans cette dynamique et rejoint les orientations du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (LGF) en matière de gestion et d'évolution du patrimoine immobilier.

La Fondation des constructions paroissiales catholiques (FCPC)

Personnes de contact : Pour la Fondation des constructions paroissiales catholiques : M. Cédric Pillonel, secrétaire général, cedric.pillonel@cath-vd.ch, 079 279 60 73 / Pour la Fondation de La Longeraie : M. Adolf Klingler, président, adolf.klingler@cathvd.ch, 079 611 28 33

Les structures de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud

La Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD) assume la gestion financière, administrative, et structurelle de l'Eglise catholique dans le canton. Elle oeuvre en soutien de l'action pastorale et soulage les responsables ecclésiastiques des tâches temporelles. Depuis 2003, la Constitution vaudoise reconnaît l'Eglise catholique romaine telle qu'elle est constituée dans le canton. La Fédération a ainsi acquis, en 2007, un statut d'institution de droit public. Elle bénéficie d'une subvention de l'Etat de Vaud destinée à lui assurer les moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission de l'Eglise au service de tous dans le canton.

La Fondation des constructions paroissiales catholiques (FCPC) est une fondation ecclésiastique contrôlée par la FEDEC-VD qui gère les biens immobiliers de l'Eglise catholique au niveau cantonal. Elle possède notamment le domaine de La Longeraie. La Fondation La Longeraie est une fondation ecclésiastique qui loue La Longeraie à la FCPC et exploite l'hôtel.

L'ŒCUMÉNISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE LATINE

Avant tout propos, en matière d'œcuménisme, il y a une double vérité suffisante, souvent méconnue ou ignorée, qu'il faudra présenter ici pour mieux comprendre ce à quoi l'Église catholique romaine latine s'est engagée avec le Concile Vatican II (1962-1965). D'une part, le deuxième Concile du Vatican – aussi étonnant que cela puisse paraître – fut un Concile œcuménique, c'est-à-dire une assemblée générale de l'Église qui a manifesté une profonde et réelle volonté d'une démarche de dialogue entre confessions chrétiennes (catholiques, protestantes, orthodoxes). D'autre part, la richesse « doctrinale » de ladite assemblée est caractérisée par l'abondance des seize documents conciliaires dont la pertinence rejoint aussi bien les réalités ecclésiastiques que temporelles : constitutions, décrets et déclarations.

Le décret « *De Oecumenismo* » (*Unitatis Redintegratio*) – et, c'est le texte qui nous concerne – promulgué le 21 novembre 1964, est le document de référence – restant sauf le droit particulier local supplétoire propre à chaque Église locale ou à une Église particulière diocésaine – qui organise et encadre l'œcuménisme dans l'Église catholique romaine latine. De ce point de vue, le document conciliaire *Unitatis Redintegratio* a marqué un tournant historique en engageant l'Église catholique à promouvoir activement l'unité avec les autres chrétiens. À cette occasion inoubliable du deuxième Concile de Vatican, l'Église catholique romaine est passée de l'unionisme à l'œcuménisme. Très concrètement, Vatican II a conjugué des efforts visant à consolider l'unité des Églises chrétiennes qu'avait voulue le Christ, en officialisant solennellement la participation catholique romaine au dialogue œcuménique entre l'Église catholique romaine et les Églises et les communautés ecclésiales chrétiennes.

Quels sont les contours de ce document conciliaire ?

Organisation du décret conciliaire *Unitatis redintegratio*

Nous ne nous attardons pas sur l'historique de ce document conciliaire, mais relevons seulement les aspects importants qui constituent la trame doctrinale de ce texte, afin d'aboutir à ce que le Concile Vatican II attendait des autorités ecclésiales – dont la Conférences épiscopales et des évêques diocésains – et des baptisés catholiques pour la tâche œcuménique.

Il sied de préciser ici que le décret conciliaire sur l'œcuménisme, *Unitatis Redintegratio* est très court. Il est composé d'un préambule, de deux chapitres et d'une conclusion. D'emblée, il y a deux écueils de compréhension à éviter. D'une part, il est important de ne pas confondre l'œcuménisme et le dialogue interreligieux. D'autre part, il faut distinguer l'œcuménisme entre les Églises et les cas de conversion individuelle qui modifient telles appartenances individuelles à telles Églises. Un programme œcuménique conciliaire place en premier lieu les efforts à faire pour rénover la vie interne de l'Église catholique romaine. De même, du point de vue des principes œcuméniques, il ne s'agit pas seulement de tolérer les différences, mais aussi de prier et d'œuvrer pour qu'ensemble les Églises accueillent de Dieu la grâce de leur pleine communion dès que possible.

Le chapitre deuxième dudit document porte essentiellement sur l'exercice de l'œcuménisme. Il revient sur l'expérience que l'Église catholique romaine a faite en la matière durant les trente dernières années qui ont précédé le Concile Vatican II. Ce chapitre se présente comme un programme structuré pour toute l'Église et pour tous les fidèles catholiques dans le domaine de l'œcuménisme. Il y est développé que l'œcuménisme concerne tous les baptisés. C'est une démarche dans laquelle l'Église catholique romaine elle-même est concernée et engagée. Elle l'est avec toutes les institutions qui la composent, y compris les Conférences des évêques. Pour parvenir à accomplir ses diverses missions, l'Église s'engage avant tout dans une véritable rénovation d'elle-même. Allusion est faite ici à la Constitution conciliaire sur l'Église *Lumen Gentium*. La recherche théologique et la prière pour l'unité des chrétiens sont perçues par le Concile Vatican II comme deux moyens nécessaires à l'approfondissement donnant lieu à l'avènement à Vatican II de l'œcuménisme catholique officiel : dans ce contexte, l'Église catholique romaine discerne une nouvelle qualification en théologie et en droit canonique pour les héritiers des schismes et des hérésies, pour les Églises séparées et les communautés ecclésiales.

À plusieurs reprises, au chapitre 3, le décret conciliaire *Unitatis Redintegratio* reconnaît que, les Églises séparées, tout en n'étant pas en parfaite communion avec l'Église catholique romaine, ne cessent pas de vivre de dons spirituels et salutaires réels et même qu'elles ont, telles qu'elles sont, un sens, une place et une tâche dans le mystère du salut.

À ce sujet, *Unitatis Redintegratio* reconnaît deux grands groupes d'Églises et de communautés ecclésiales séparées du Siège apostolique de Rome : les Églises orientales préchalcédoniennes et les Églises orthodoxes, ainsi que les

communions qui se sont formées au XVI^e siècle, parmi lesquelles, le document conciliaire mentionne en particulier la communion anglicane.

La responsabilité des évêques est-elle directement engagée dans le domaine de l'œcuménisme ?

Engagement et implication de la Conférence des évêques dans le domaine de l'œcuménisme

Après avoir exposé les grandes lignes de la doctrine d'*Unitatis Redintegratio*, le moment semble donc venu de déterminer particulièrement la compétence des Conférences des évêques dans le domaine de l'œcuménisme.

D'une manière implicite, les Conférences des évêques ont vocation à favoriser l'unité par le moyen du mouvement œcuménique, entre l'Église catholique latine et les autres Églises. La conclusion du décret conciliaire sur l'œcuménisme souhaite d'ailleurs que les activités œcuméniques des catholiques se développent en liaison directe avec celles des autres chrétiens. Mais le décret conciliaire *Unitatis Redintegratio* lui-même s'adresse exclusivement aux catholiques. Il est, par-dessus tout, un acte conciliaire, une disposition prise tant collégalement que solennellement par le Magistère pastoral de l'Église catholique romaine.

Eu égard à ce qui précède, il n'en reste pas moins que la question de la participation à l'Eucharistie mérité davantage d'être clarifiée.

Épineuse problématique de la « *communicatio in sacris* » / « *communio in sacris* »

Comme nous l'avons déjà signalé, la mission des Conférences des évêques intervient dans ce décret conciliaire sur l'œcuménisme dès le chapitre deuxième, plus précisément au numéro 8. Ce paragraphe qui traite de la prière œcuménique se trouve confronté à un problème délicat de la *Communicatio in sacris*, c'est-à-dire celui de la participation ensemble, à l'action liturgique sacramentelle d'une Église à la célébration eucharistique. Selon Francesco Coccopalmerio, « *il s'agit plus exactement de la "participation commune" à des "réalités sacrées", c'est-à-dire, en quelque sorte, "liées au culte", de la part d'Églises ou Communautés ecclésiales ou de simples fidèles de différentes confessions chrétiennes. En d'autres mots, une réalité "sacrée", c'est-à-dire "du culte", appartenant à une certaine Église ou Communauté ecclésiale est "communiquée", est "participée" à une autre Église ou Communauté ecclésiale ou à des simples fidèles d'une confession chrétienne différente. Par exemple : la communion eucharistique de l'Église catholique est administrée à un chrétien appartenant à la Communauté anglicane* »¹. Prier entre chrétiens et Églises qui ne sont pourtant pas en pleine communion : en insistant formellement sur la suprême convenance qu'il y a à prier ensemble, le décret conciliaire sur l'œcuménisme apporte des éléments nécessaires pour rendre cette pratique œcuménique possible.

Dans l'engagement au mouvement œcuménique, les Conférences des évêques sont invitées par le Concile Vatican II à encourager les initiatives œcuméniques des communautés chrétiennes locales qui sont sous leur juridiction. Le même Concile attribue dans certaines limites aux Conférences des évêques, selon leurs statuts canoniques propres, le droit de décider et d'agir en matière d'œcuménisme. « *Cependant, dit le décret conciliaire Unitatis Redintegratio, il n'est pas permis de considérer la "communicatio in sacris" comme un moyen à utiliser sans discernement pour restaurer l'unité des chrétiens. Deux principes règlent principalement cette "communicatio" : exprimer l'unité de l'Église ; faire participer aux moyens de grâce. Elle est, la plupart du temps, interdite du point de vue de l'expression de l'unité ; la grâce à procurer la recommande quelquefois. Quant à la façon pratique d'agir, eu égard aux circonstances de temps, de lieux et de personnes, c'est l'autorité épiscopale locale qui doit prudemment donner des instructions, à moins qu'il n'y ait eu d'autres dispositions de la Conférence des évêques, selon ses propres statuts, ou du Saint-Siège* »².

¹ Francesco COCCOPALMERIO, « La "*Communicatio in Sacris*" comme problème de communion ecclésiale », in AC XXV (1981), p. 202.

² Cf. UR 8, 4. Pour aller plus loin : Francesco COCCOPALMERIO, « La "*Communicatio in Sacris*" comme problème de communion ecclésiale », in AC XXV (1981), pp. 201-229. À l'occasion du 40^e anniversaire du Décret du Concile Vatican II sur l'unité des chrétiens (*Unitatis Redintegratio*), s'est tenue une conférence internationale à Rome, les 11, 12 et 13 novembre 2004. Le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, présidé par le cardinal Kasper, a proposé aux éditions Nouvelles Cité de publier les actes de cette conférence qui offrent un véritable point de la situation sur l'unité des chrétiens aujourd'hui. Cf. *Chercher l'unité des chrétiens* (collectif), Nouvelle Cité, Racines, Montrouge, 2006, 478 p. Voir aussi Georges-Henri RUYSEN, *Eucharistie et œcuménisme*, Paris, Cerf, 2008, 822 p. Dans cet ouvrage, l'auteur aborde trois grandes questions. Après avoir distingué les différents termes souvent utilisés pour parler de la *Communicatio in sacris*, et défini le concept, ce dernier concept de la *Communio in sacris*, il en dégage les fondements doctrinaux. Puis il présente successivement la normativité postconciliaire universelle et la normativité particulière (Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Canada, États-Unis, France, Suisse) relatives à la *Communicatio in sacris*. Cet ouvrage comprend une bibliographie abondante et des annexes bien fournies pour le chercheur qui souhaiterait approfondir la thématique de la *Communicatio in sacris*.

À la lecture de ce paragraphe 8, on se rend compte des conditions exigées pour une meilleure législation et une pratique œcuménique saine. Le Concile Vatican II insiste sur l'importance du discernement de chaque évêque diocésain et, indirectement, sur la responsabilité de chaque Conférence des évêques en matière d'œcuménisme. Toutefois, dans ce même paragraphe 8, il est possible de pressentir des difficultés entre les compétences du Saint-Siège, celles de l'évêque diocésain et celles de la Conférence des évêques sur cette matière.

Dans un commentaire consacré au décret conciliaire *Unitatis Redintegratio*, le théologien Yves Marie-Joseph Congar apporte une précision à la fois essentielle et une position tranchée sur le problème de la *Communicatio in sacris*. Le dominicain estime que « *cette participation n'est pas possible parce qu'elle exprime et donc qu'elle suppose l'unanimité dans la foi et l'appartenance au même corps ecclésial. Cependant, d'un autre côté, elle pourrait apparaître souhaitable en tant qu'elle est un moyen de procurer l'unité. Ce second aspect porte le Concile Vatican II à ne pas fermer entièrement la porte. Mais, pour que tout se passe dans l'ordre, obéisse à la prudence et qu'on évite les démarches inconsidérées, il remet la décision en ce domaine à l'évêque local et à l'épiscopat des divers pays, qui ont, de par leur fonction et la grâce qui y est attachée, la charge de l'unité catholique* »³.

Pour bien saisir la pertinence de la problématique de la *communio in sacris*, une meilleure compréhension de la doctrine de l'Eucharistie s'impose, en précisant, notamment les principales dimension du « mystère de la foi » qu'est l'Eucharistie.

Que représente l'Eucharistie pour les catholiques latins ?

Nous connaissons la formule souvent attribuée à Henri De Lubac : « *L'Eucharistie fait l'Église, l'Église fait l'Eucharistie* » – qui souligne l'importance de l'Eucharistie dans le vie de l'Église et vice versa – ou encore l'Encyclique du Pape Saint Jean-Paul II, *L'Église vit de l'Eucharistie*, du 17 avril 2003. Comme l'indique clairement le titre, le Pontife romain ne considère pas l'Eucharistie comme un élément isolé, mais dans son lien avec l'Église. Ce rapport entre l'Église et l'Eucharistie est essentiel. En effet, l'Église et l'Eucharistie ne se comprennent que l'une par l'autre.

Par la célébration eucharistique nous nous unissons déjà à la liturgie du ciel et nous anticipons la vie éternelle quand Dieu sera tout en tous (cf. 1 Co 15, 28).

Selon Saint Irénée, l'Eucharistie est le résumé et la somme de notre foi : « *Notre manière de penser s'accorde avec l'Eucharistie, et l'Eucharistie en retour confirme notre manière de penser* » (Irénée, *hær.* 4, 18, 5). Le Concile Vatican II a pris le soin de rappeler que « *l'eucharistie est à la fois source et sommet de toute vie chrétienne* » (LG 11). Elle est la source car elle nourrit la foi et la vie spirituelle par la présence réelle du Christ, et le sommet car elle est l'action la plus haute de l'Église, unissant les fidèles à l'offrande de Jésus. Le deuxième Concile du Vatican poursuit : « *Les autres sacrements ainsi que tous les ministères ecclésiaux et les tâches apostoliques sont tous liés à l'Eucharistie et ordonnés à elle. Car la sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Église, c'est-à-dire le Christ lui-même, notre Pâque* » (PO 5). En effet, « *la communion de vie avec Dieu et l'unité du peuple de Dieu, par lesquelles l'Église est elle-même, l'Eucharistie les signifie et les réalise. En elle se trouve le sommet à la fois de l'action par laquelle, dans le Christ, Dieu sanctifie le monde, et du culte qu'en l'Esprit Saint les hommes rendent au Christ et, par lui, au Père* » (CdR, instr. " *Eucharisticum mysterium* " 6).

Au sens du canon 840 de la législation latine codifiée en 1983, l'Eucharistie est un sacrement : « *Les sacrements du Nouveau Testament institués par le Christ Seigneur et confiés à l'Église, en tant qu'actions du Christ et de l'Église, sont des signes et moyens par lesquels la foi s'exprime et se fortifie, le culte est rendu à Dieu et se réalise la sanctification des hommes ; c'est pourquoi ils contribuent largement à créer, affermir et manifester la communion ecclésiastique ; aussi, dans la célébration des sacrements, tant les ministres sacrés que les autres fidèles doivent- ils agir avec une très grande vénération et avec le soin requis* ».

L'Eucharistie apparaît donc comme le sommet de tous les sacrements car elle porte à sa perfection la communion avec Dieu le Père, grâce à l'identification au Fils unique par l'action du Saint-Esprit. La problématique de la *communio in sacris* soulève la question de la communion ecclésiale. Pour accéder à la table eucharistique certaines dispositions sont requises, entre autres celles comprises dans le Credo. La communion ecclésiale est aussi visible et elle s'exprime à travers les liens énumérés par le même Concile lorsqu'il

³ Yves Marie-Joseph CONGAR, « Présentation du Décret sur l'œcuménisme "Unitatis Redintegratio" », in CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, DOCUMENTS CONCILIAIRES 1. *L'Église, l'œcuménisme, les Église orientales*, Paris, Centurion, 1965, pp. 181-182.

enseigne : « Sont pleinement incorporés à la société qu'est l'Église ceux qui, ayant l'Esprit du Christ, acceptent intégralement son organisation et tous les moyens de salut qui ont été institués en elle et qui, par les liens que constituent la profession de foi, les sacrements, le gouvernement et la communion ecclésiastiques, sont unis, dans l'organisme visible de l'Église, avec le Christ qui la régit par le Souverain Pontife et les évêques » (LG, 14).

Saint Jean-Paul II pose, à travers un long développement, les jalons du rapport entre l'Eucharistie et la communion ecclésiale : « L'Eucharistie étant la plus haute manifestation sacramentelle de la communion dans l'Église, elle exige d'être célébrée aussi dans un contexte de respect des liens extérieurs de communion. De manière spéciale, parce qu'elle est « comme la consommation de la vie spirituelle et la fin de tous les sacrements », elle exige que soient réels les liens de la communion dans les sacrements, particulièrement le Baptême et l'Ordre sacerdotal. Il n'est pas possible de donner la communion à une personne qui n'est pas baptisée ou qui refuse la vérité intégrale de la foi sur le Mystère eucharistique. Le Christ est la vérité et rend témoignage à la vérité (cf. Jn 14, 6; 18, 37); le Sacrement de son corps et de son sang n'admet pas de mensonge » (L'Église vit de l'Eucharistie, 38).

Dès lors, apparaît la problématique de l'articulation entre ouverture fraternelle et vérité doctrinale. En d'autres termes : fraternité pour se réconcilier entre chrétiens désunis et respect de la vérité afin que le sacrement célébré soit et reste valide. Avec Vatican II, des efforts ont été engagés en matière de *Communio in sacris*. On est passé de la position préconciliaire d'une communion de type fermée à une attitude catholique de partage eucharistique, restant sauves les dispositions législatives spécifiques propres à chaque Église, relatives à la validité du sacrement et sur l'idonéité du fidèle qui le reçoit.

En somme, les fondements du décret conciliaire *Unitatis Redintegratio* sont de trois ordres. D'abord, la réalité d'un œcuménisme spirituel, non sacramentaire. Il faut entendre par-là que la prière commune est considérée comme « l'âme de tout l'œcuménisme ». Ensuite, la nécessité de la rénovation de l'Église : une réforme interne – accompagnée d'une formation théologico-spirituelle et d'une pédagogie pastorale – est nécessaire pour mieux refléter le visage du Christ. Enfin, l'indispensable conversion du cœur, impliquant une attitude d'humilité et de pardon mutuel, doit toujours être encouragée. Aujourd'hui, le meilleur mouvement œcuménique est celui qui – *salvo meliori judicio* – dans le strict respect et l'acceptation de la différence des confessions religieuses, sans prétention et envie d'altérer l'élan de la foi des Églises, porte le souci de privilégier et de sauvegarder l'unité des frères et sœurs des différentes confessions religieuses qui se rassemblent pour la célébration de la Parole Dieu : différents et égaux, nous sommes si bien ensemble dans le mouvement œcuménique.

Abbé Charlemagne Diawara-Doré
Curé / prêtre modérateur - doyen

LE BILLET DU DOYEN

SYMBOLE LITURGIQUE DU LAVEMENT DES PIEDS

« Jésus, sachant que le Père a tout remis entre ses mains, qu'il est sorti de Dieu et qu'il s'en va vers Dieu, se lève de table, dépose son vêtement, et prend un linge qu'il se noue à la ceinture ; puis il verse de l'eau dans un bassin. Alors il se mit à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge qu'il avait à la ceinture. Il arrive donc à Simon-Pierre, qui lui dit : « C'est toi, Seigneur, qui me laves les pieds ? ». Jésus lui répondit : « Ce que je veux faire, tu ne le sais pas maintenant ; plus tard tu comprendras ». Pierre lui dit : « Tu ne me laveras pas les pieds ; non, jamais ! » Jésus lui répondit : « Si je ne te lave pas, tu n'auras pas de part avec moi ». Simon-Pierre lui dit : « Alors, Seigneur, pas seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête ! ». Jésus lui dit : « Quand on vient de prendre un bain, on n'a pas besoin de se laver, sinon les pieds : on est pur tout entier. Vous-mêmes, vous êtes purs, mais non pas tous » (Jn 13, 3-10).

Le lavement des pieds est un geste qui est célébré à la messe du jeudi saint, fête de l'institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce. Ainsi, ce geste symbolise la manifestation du commandement du Seigneur sur la charité fraternelle. Célébrer le lavement des pieds, c'est donner à ce geste de Jésus toute sa portée pour nous : certes, nous ne pratiquons pas ce geste au quotidien, mais il témoigne, sans l'ombre d'une hésitation, de l'attitude du parfait serviteur et c'est en ce sens qu'il peut, le soir du jeudi saint, marquer les esprits. Quelle est la nature de ce geste ? C'est un geste de rupture, geste qui interpelle, geste qui montre une Église servante à la suite de son Seigneur : « Ainsi, le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour la multitude » (Mt 20, 28). Il s'agit moins de « mimer » ce que Jésus a fait que de l'annoncer en le faisant nôtre.

Abbé Charlemagne Diawara-Doré
Curé / prêtre modérateur - doyen

LA RÈGLE D'OR

« *Tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux* » (Mt 7,12)

La règle d'or traverse toute la vie chrétienne. Rarement une parole de l'Évangile est aussi universelle et concrète. Elle ne relève pas d'un idéal abstrait : elle engage notre manière de vivre, ici et maintenant.

Jésus ne complique pas les choses. Il nous invite simplement à changer de place : « **Mets-toi à la place de l'autre. Qu'aimerais-tu recevoir ? Quelle parole aimerais-tu entendre ?** » Puis il ajoute : « **Fais-le pour les autres.** » L'Évangile tient en cette exigence simple et décisive.

Chez nous, cette parole peut **devenir chair**.

À *Saint-Prex*, un matin d'hiver, une personne âgée hésite à traverser à cause du verglas. Un lycéen, pressé, s'arrête. Sans un mot, il lui offre son bras et l'aide à passer. Geste discret, mais essentiel : il a fait ce qu'il aurait lui-même espéré recevoir.

À *Aubonne*, un vélo d'enfant est abandonné, abîmé. Un paroissien le ramasse, le répare chez lui, puis le remet à sa place. Quelques jours plus tard, une fillette retrouve son vélo comme neuf. La joie est simple, mais profonde.

À *Rolle*, lors d'un accueil paroissial, quelqu'un vient parler. Il ne cherche ni conseil ni solution, seulement une écoute. On lui donne du temps, sans l'interrompre. En partant, il dit : « Cela fait une éternité que personne ne m'a écouté ainsi. »

La **règle d'or commence souvent par peu** : un *geste*, une *attention*, une *présence*. Mais elle transforme.

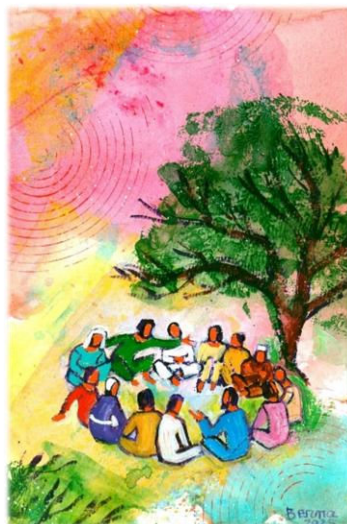
Et si, dans *notre Unité pastorale*, elle devenait un véritable chemin de vie ? Accueillir comme nous aimerions l'être. Parler des autres avec respect. Aider sans attendre. Pardonner comme nous voudrions être pardonnés.

Alors nos communautés deviendraient des lieux où l'on respire, où chacun trouve sa place. Car la règle d'or n'est pas un slogan : **elle révèle concrètement l'amour de Dieu**.

Un geste à la fois, une habitude qui s'installe : ainsi l'Évangile prend corps. Et *peu à peu*, c'est un *cœur*, une *communauté*, un *monde* qui se transforment.

Et si, cette semaine, chacun posait un geste qu'il aimerait recevoir ?

Abbé Charles Kazadi



Retour sur le récollection décanale à St-Prex

C'est à Saint-Prex, dans l'Unité pastorale La Venoge-L'Aubonne, que les responsables des paroisses et des communautés linguistiques du décanat Saint-Bernard se sont retrouvés mercredi 25 février pour vivre la deuxième récollection décanale animée par le capucin Marcel Durrer. Ils ont poursuivi la réflexion sur est le thème de l'année pastorale 2025-2026, «Appelés ensemble à faire Eglise» (Luc 5, 1-11).

Les membres des équipes pastorales, des conseils de communauté, de paroisse et de gestion et des comités et conseils pastoraux des communautés linguistiques du décanat Saint-Bernard, qui comprend l'Unité pastorale interculturelle Nyon-Terre Sainte (UPI) et l'Unité pastorale (UP) La Venoge-L'Aubonne, étaient au rendez-vous, mercredi 25 février, pour la deuxième récollection décanale dans la salle de paroisse de Saint-Prex. Ils ont continué à réfléchir sur le thème de l'année pastorale, «Appelés ensemble à faire Eglise» (Luc 5, 1-11).



Ils ont été accueillis par Fabien Sauty, président du Conseil de communauté: «Votre présence à tous, venant de nos différentes paroisses, est déjà un beau signe d'Eglise. Nous ne sommes pas simplement réunis dans un même lieu; nous faisons l'expérience concrète d'un même corps, d'une même foi, d'une même mission partagée au service de l'Evangile dans notre décanat». Puis il a souligné la richesse du thème de la soirée: «Faire Eglise, ce n'est pas seulement organiser ou coordonner; c'est apprendre à marcher ensemble, à nous écouter, à reconnaître les dons que l'Esprit a semés dans chacune de nos communautés. Que ce temps soit pour nous un moment de grâce, de renouvellement intérieur et de fraternité sincère».

Un monde liquide

Les apports du frère capucin Marcel Durrer ont une nouvelle fois nourri la réflexion sur la mission commune et la façon de bâtir l'Eglise dans notre région. En ouverture, l'abbé Charlemagne Diawara-Doré, curé modérateur de l'UP La Venoge-L'Aubonne, a relevé que cette soirée est une étape pour, comme le demande



l'évêque, Mgr Charles Morerod, oser le changement. Il a convié chacun à «encourager la pastorale et la fraternité» et à «redécouvrir le Christ aux multiples visages».

Après un chant sur des paroles de saint François d'Assise, Frère Marcel a rappelé le cadre de la récollection, posé lors de la première rencontre le 8 octobre 2025 à Gland: «Il s'agit de repenser les choses à partir de la mer, du monde liquide dans lequel nous sommes immergés, un océan d'images, d'informations, de technologie. Un monde où l'angoisse augmente à la mesure du savoir; un monde dans lequel l'Eglise est marquée par le recul des forces pastorales et les abus et aiguillée par la synodalité».

Conversion et retour au Père

Puis le conférencier a proposé quelques réflexions sur le carême: «C'est, à l'image du fils prodigue de Rembrandt, un temps de prise de conscience de nos péchés, de conversion et de retour au Père». Un père qui ne nous renie jamais: «On ne peut pas sortir de la filiation: tous nous sommes fils et filles de Dieu, quoi que nous ayons fait, et le carême nous fait retourner à notre origine. Il nous invite à repenser les choses et nos relations avec Dieu et les autres dans une dynamique communautaire. A pratiquer le jeûne que Dieu préfère, selon le prophète Esaïe: dénouer les liens, de la méchanceté, détacher les courroies du joug, libérer, partager son pain avec l'affamé, héberger le sans-abri, couvrir celui qui est nu, ... C'est en faisant cela que nous montrons qui est Dieu. Ce n'est pas la loi qui nous sauve, mais son origine, le Père, qui est amour, et que nous montre Jésus. Il fait la volonté du Père, le bien qu'il veut pour nous, afin de conduire le monde et chacun de nous à son accomplissement».



Pour Frère Marcel, le carême est «un repas où Dieu, en tant qu'hôte, nous invite. En retour, nous pouvons lui offrir non pas ce qui est douloureux ou mauvais, mais ce qui est bon, par exemple notre résistance à la souffrance ou dans le deuil. Il ne s'agit pas d'offrir à Dieu sa souffrance, mais

bien de supporter ce qui nous arrive. Et de pratiquer la miséricorde. En nous interrogeant: que faisons-nous avec l'impardonnable? Car la miséricorde de Dieu va jusqu'à là».

Découvrir, rêver, agir

Puis Frère Marcel a invité les participants à travailler en groupes le texte de Marc 6, 31-56: les pains et Jésus qui marche sur la mer – en ayant en tête que la Parole de Dieu est «une parole d'origine qui dit notre identité, nos relations, notre agir, notre pastorale». Pour ce faire, il a proposé une animation biblique issue de la Bible pauvreté et justice, les 3 D: découvrir (discover), rêver (dream), agir (do). Elle a permis à chacun de relire le texte biblique dans un esprit neuf.



Première étape: découvrir ce qui est nouveau, surprenant dans le récit, les repères qu'il donne pour agir et vivre en

Eglise, l'espérance qu'il propose à notre monde. Deuxième étape: rêver: quelle vision m'inspire ce texte? Quelles ouvertures pour l'exercice de mon ministère en Eglise? S'il était mis en pratique, quelles perspectives, quelle espérance, quels rêves pourraient se réaliser? Troisième étape: passer à l'action: quel est le prochain pas que je peux faire en direction de la réalisation de l'un ou l'autre rêve dans notre décanat?

Le circuit du don

Le conférencier a donné des balises pour mieux comprendre le texte. L'épisode des pains met en évidence le circuit du don: si nous donnons ce que nous avons, nous y participons, faisant du partage et du don la réponse à la toute-puissance. Dans l'épisode de la tempête apaisée, «récit de sauvetage et d'apparition», Jésus se révèle comme celui qui est avec nous «dans la dureté de la vie, la détresse, la tempête du monde, sa violence». Une fois à terre, les disciples prennent soin des malades: «Comme à eux, il nous incombe de prendre soin de la fragilité des autres, et la communauté est le lieu où nous pouvons le faire. Prendre soin les uns des autres est un surplus pour les autres et pour soi».

Quels prochains pas pour le décanat? Des idées ont émergé: «Témoigner de son expérience et la partager; vivre la confiance; organiser un quiz en paroisse; vivre des célébrations interculturelles; adapter son pas à celui de l'autre; reconnaître sa vulnérabilité; laisser de l'espace pour l'inconnu; pousser les murs pour faire place à la nouveauté».

Geneviève de Simone-Cornet
Chargée de communication

Crédit: GdSC

Récollecion décanale

«**Appelés ensemble à faire Église**»
(cf. Lc 5, 1-11)

Prédicateur : Frère Marcel Durrer, capucin de Saint-Maurice



Prochaine date à retenir

Équipes pastorales - Conseils de communautés

Conseils de paroisse - Conseils de gestion

Comités et conseils pastoraux des communautés linguistiques

Mercredi, 20 mai 2026 à 19h30

Salle de paroisse de la Colombière, à Nyon

Intentions de prière du Pape et des évêques suisses pour ce mois d'avril 2026

Pape - Pour les prêtres en crise. Prions pour les prêtres qui traversent des moments de crise dans leur vocation, afin qu'ils trouvent l'accompagnement nécessaire et que les communautés les soutiennent avec compréhension et prière.

Evêques suisses – La liberté religieuse est l'un des droits humains fondamentaux, mais elle n'est malheureusement pas garantie partout. Prions Dieu pour les chrétiens et chrétiennes persécutés, afin qu'ils ne perdent pas espoir de vivre dignement dans la foi.

Vie de l'Unité pastorale interculturelle (UPI)

UPI

Confirmations lusophones



Le dimanche 1^{er} mars, c'était le jour de la messe de confirmation dans notre communauté 🙏🌟

C'était un moment de grande joie, de foi et de convivialité, vécu avec beaucoup d'émotion par nous tous.

À tous ceux qui ont assisté et aidé d'une façon ou d'une autre, nos sincères remerciements.

Aux communautés de St.-Prex et Nyon, un merci spécial pour votre présence, amitié et communion fraternelle.

À nos confirmands, nous vous souhaitons le meilleur dans cette nouvelle étape de votre vie. Que le Saint-Esprit vous fortifie, illumine vos pas et que vous suivez toujours le chemin de la foi avec la grâce de Dieu.

Bravo à tous !!!



Abbés Felipe Sardinha Bueno et Raimundo Mendes de Freitas et communauté lusophone de Morges

Conférence pastorale santé

UNITÉ PASTORALE INTERCULTURELLE
LA VENOGE - L'AUBONNE
PASTORALE DE LA SANTÉ

CONFERENCE

« L'Amour au cœur du soutien : Le rôle de
PROCHES AIMANTS
dans la vie des personnes en situation de
vulnérabilité »

par **Monsieur Giampiero Gullo**

Responsable du département de la santé
pour l'Église catholique dans le canton de Vaud

Mardi 28 avril à 19h30, salle 1, sous la cure à Morges



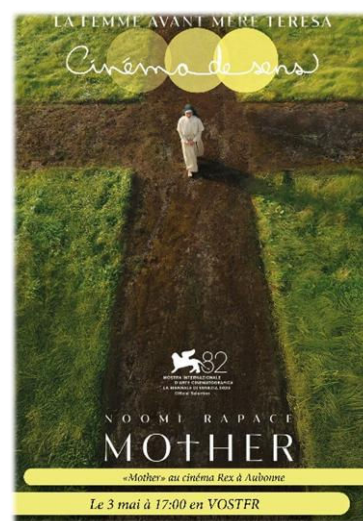
Nous évoquons souvent les proches aidants et il est essentiel d'en parler et de les soutenir dans leur engagement constant auprès des personnes qu'ils accompagnent. Cette conférence a pour objectif d'aborder ces personnes que l'on peut qualifier de « proches aimants ». À notre connaissance, il n'existe pas encore de définition unique. L'intervenant saisira cette occasion pour dialoguer avec les participants, en partageant des éléments de vie et en construisant ensemble une réflexion progressive sur cette thématique.

Vous êtes tous les bienvenus à cette soirée : bénévoles, proches aidants, auxiliaires d'Eucharistie ou toute personne intéressée par cette thématique.

Barbara Mancuso, AP

Cinéma de sens

Tout en venant en aide aux plus démunis de Calcutta, sœur Teresa attend l'aval du Vatican pour fonder son propre ordre, mais les obstacles sont nombreux et sa foi est mise à l'épreuve. Avec la partition de Neoma Rapace et une bande-son hard-rock, Neoma Strugar Mitevska livre un film d'une grande modernité sur Mère Teresa.



Film « Mother », dimanche 3 mai à 17h au cinéma Rex à Aubonne.

12e édition du Festival miséricorde



Le 14 mars dernier, notre Unité Pastorale s'est revêtue de la joie du salut, en fêtant sa 12^{ème} édition du Festival Miséricorde, temps de célébration du sacrement de la réconciliation. Débutée en matinée par la magnifique petite retraite des enfants en chemin vers le 1^{er} pardon, suivie l'après-midi du Festival Miséricorde accueillant tous les autres groupes de catéchèse et amis du Christ, passeur et confirmands, parents, et paroissiens de tout âge. Sans oublier le service de catéchèse présent pour les enseignements, avec une présence d'une cinquantaine de catéchumènes adultes pour la messe des scrutins de 18h00.

Chaque année c'est un défi, de trouver les 7 prêtres qui se mettent à disposition pour recevoir les confessions qui s'étalent sur toute la journée, et les bénévoles qui se relaient pour les différents services à repourvoir, accueil, cuisine, guide dans la chapelle, buvette, catéchistes, et animation de la messe grâce à nos jeunes du groupe GJCabana.

Un immense merci donc à tous, prêtres, animateurs, bénévoles, participants, signes de la richesse de notre Unité Pastorale, votre présence ravive la pertinence d'une journée pour célébrer la Miséricorde de Dieu en vue d'un accueil inconditionnel de la grâce de Pâques : La Foi en Christ Ressuscité.

Anne Dominique Thaler, AP

Je m'occupais de l'atelier des 6-10 ans pour apprendre à pardonner. Nous avons réfléchi autour du texte biblique du pardon de Jésus donné à Pierre, suite à son reniement, au bord du lac de Tibériade. La narration avec des objets symboliques a beaucoup parlé aux enfants et ils ont pu échanger tant sur le vécu émotionnel d'être pécheur et d'être pardonné, que sur l'attitude de Jésus qui ne juge pas, ne fait pas de reproches et déborde d'amour et de confiance envers Pierre à la fin du récit. Les enfants sont repartis avec une prière pour les aider à pardonner dans leur vie quotidienne. Un beau moment de partage.

Marguerite Challand, AP

"Personnellement je trouve toujours très enrichissant et pertinent et même émouvant de voir tous ces jeunes (et, du coup aussi, leurs parents) venir vivre les ateliers, vivre la Messe et surtout aller se confesser devant Le Seigneur."

Francesco Miccolis, AP

L'équipe des bénévoles et des catéchistes était à pied d'œuvre dès 7 h ce samedi 14 mars pour préparer l'accueil des familles et des enfants venus recevoir leur premier pardon. À partir de 8 h 45, les familles sont arrivées, après avoir bravé la pluie, et se sont installées dans le gymnase pour un temps d'accueil.

Avec Rossana, catéchiste, nous avons eu la joie de faire découvrir la parabole du fils prodigue aux enfants et à leurs parents. Chacun a pu laisser résonner ces versets bibliques dans sa propre histoire de vie. Quelle joie de se savoir aimé infiniment par Dieu, sans jugement, accueilli les bras ouverts.

Plus tard dans la matinée, nous avons proposé aux parents un atelier qui leur était spécialement dédié. Un moment privilégié où certains ont pu exprimer, par exemple : « Dieu nous aime tellement qu'il n'hésite pas à faire un bout du chemin pour nous retrouver plus vite ». Les retours ont été très positifs : une véritable pause dans un quotidien souvent bien chargé.

En début d'après-midi, un atelier de *relecture de vie* a été proposé à partir de la parabole du semeur (Luc 8, 4-8). Dans ce climat de calme et d'intériorité, les participants ont pu déposer ce qui les habite et accueillir une profonde paix. Ce temps méditatif a été pour beaucoup une véritable respiration, une aide précieuse pour entrer avec confiance dans la démarche du sacrement du pardon.

Karine Alva Bernal, AP

Paroisses et communautés

Paroisse de Morges

COMMUNAUTÉ DE PRÉVERENGES ET ENVIRONS

Carême : célébration œcuménique de la Parole, suivie de la soupe de Carême à la Maison villageoise.

Près de 60 paroissiens de nos deux communautés réformée et catholique ont participé à la Célébration de la Parole, pour la 4^e année consécutive dans notre chapelle catholique ; et une quarantaine à la soupe qui a suivi.

Merci à Marina qui a participé à la préparation de la célébration avec la diacre protestante Snjezana Haldi, qui assurait pour la première fois l'organisation de cette Célébration de la Parole du temps de Carême.

En lien avec le thème des semences choisi cette année par l'Action de Carême, c'est l'histoire de Joseph en Egypte au temps des pharaons, et de son action, évitant la famine par la constitution de réserves de grains, en

faveur de tous les habitants, qui a été lue et commentée à deux voix par Snjezana et Marina.

Tous nos remerciements :

- aux participants à cette célébration qui nous permet d'entrer plus profondément dans le temps de Carême,
- à Flavia, Yvette et Colette qui ont préparé de délicieuses soupes et assuré l'intendance (achats et organisation),
- à celles et ceux qui ont préparé et décoré la salle, ou participé aux rangements,
- à tous qui, très généreusement comme d'habitude, ont soutenu les projets de l'Action de Carême.

Autre date importante à retenir :

Dimanche 31 mai à 10h00 : Célébration œcuménique à l'Eglise évangélique de Lonay.

Lecture de l'Évangile

Voici les prochaines dates pour nos rencontres :

Les jeudis 30 avril, 21 mai et 11 juin à la chapelle catholique de 14h15 à 16h45.

Ce groupe est ouvert à tous, dans un esprit œcuménique.

Nous vous souhaitons une heureuse suite de printemps !

*Au nom du conseil de communauté, **Colette Ciegelski, Yvette Della Vecchia et Marie Cottier***

Paroisse de Rolle

Fête patronale de la St-Joseph



Le 19 mars dernier, notre paroisse Saint Joseph à Rolle a célébré pour la troisième fois son saint patron. Une belle fête, empreinte de ferveur et de simplicité, qui a rassemblé les fidèles autour de l'Eucharistie et de la figure inspirante de saint Joseph.

La messe a été concélébrée par les prêtres de notre unité pastorale, dans une ambiance fraternelle et recueillie. Au cœur de l'homélie, l'abbé Charles a médité sur l'épisode où Joseph et Marie cherchent l'enfant Jésus sans relâche. Il a souligné que Joseph agit comme tout parent qui aime vraiment : il a cherché l'enfant Jésus avec son cœur, ses pieds, son intelligence et sa foi. Et d'ajouter : Joseph nous enseigne qu'aimer, c'est se mettre en route pour retrouver celui qui s'égaré, c'est faire le premier pas.

Après la table de l'Eucharistie, nous nous sommes retrouvés dans la salle paroissiale pour un moment de convivialité. C'était très chou, très simple, et profondément agréable. Un temps fraternel où les sourires, les échanges et la joie partagée ont prolongé la fête.

Après la table de l'Eucharistie, nous nous sommes retrouvés dans la salle paroissiale pour un moment de convivialité. C'était très chou, très simple, et profondément agréable. Un temps fraternel où les sourires, les échanges et la joie partagée ont prolongé la fête.

Fête des Rameaux – Une entrée dans la semaine sainte pleine de lumière

Ce dimanche, la communauté de Rolle s'est retrouvée comme chaque année au bord du Léman pour ouvrir la Semaine Sainte avec la bénédiction des rameaux. Sous un ciel lumineux et dans l'air encore frais du matin, les fidèles se sont rassemblés, rameaux d'olivier en main, prêts à entrer dans la joie de l'entrée messianique du Christ à Jérusalem.



Le Léman offrait un décor paisible, presque solennel. Les rameaux levés, les chants ont commencé à s'élever, simples et confiants : Hosanna au plus haut des cieux. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. La bénédiction, portée par la beauté du lieu, a donné à ce moment une profondeur particulière, comme si la nature elle-même participait à la prière.

Après la bénédiction, la procession s'est mise en route vers l'église Saint-Joseph. Les fidèles avançaient en agitant leurs rameaux, dans une atmosphère à la fois joyeuse et recueillie. Le thuriféraire, la croix, les enfants de chœur et l'abbé Charles ouvraient la marche, précédant la communauté paroissiale, fiers de porter leurs branches d'olivier, tandis que les chants, animés par Danica, rythmaient les pas de toute l'assemblée. Cette marche, simple mais symbolique, rappelait le chemin du peuple de Dieu, avançant ensemble vers la célébration du mystère pascal.

À l'arrivée, l'église Saint-Joseph était comble. La liturgie des Rameaux, avec la proclamation de la Passion du Seigneur, a été célébrée dans une atmosphère de grande intensité. Les voix unies, les silences habités, les gestes liturgiques, tout contribuait à faire de cette célébration un moment fort, où la beauté rejoignait la profondeur du mystère. Beaucoup ont exprimé combien cette messe était magnifique, à la fois par la participation de tous et par la qualité de la prière commune.



La fête des Rameaux à Rolle a une saveur particulière : celle d'une communauté vivante, enracinée dans son lieu, unie dans la foi et la joie. Entre le lac, la procession, les chants et la liturgie, ce dimanche a été une véritable entrée dans la Semaine Sainte, lumineuse et fraternelle.

Abbé Charles Kazadi

Groupements

Association St-Vincent de Paul

Au cœur de la solidarité : l'Association œcuménique Saint-Vincent de Paul de la région morgienne

Dans le district de Morges, la précarité se cache parfois derrière des façades tranquilles. C'est là qu'intervient l'Association Saint-Vincent de Paul de la région morgienne, une structure œcuménique et caritative dont la mission première est de soutenir les personnes démunies, tant sur le plan matériel que moral. Fondée localement en 1998, cette antenne s'efforce de redonner de la dignité et de l'autonomie à ceux que les accidents de la vie ont fragilisés.

Un filet de sécurité concret

L'action de l'association se traduit par des interventions directes et immédiates pour parer aux urgences du quotidien. Entre 2022 et 2024, l'organisation a ainsi permis de financer 125 loyers pour un montant avoisinant les 141 000 CHF, évitant ainsi à de nombreuses familles l'expulsion.

Au-delà du logement, le soutien financier couvre des besoins essentiels souvent lourds pour les budgets précaires :

- **Santé** : Paiement de primes d'assurance-maladie et de frais médicaux ou dentaires non remboursés.
- **Urgence** alimentaire : Distribution de bons d'alimentation pour répondre aux besoins nutritionnels immédiats.
- **Frais courants** : Prise en charge de factures d'électricité ou d'écolage.

Plus qu'une aide financière : un accompagnement humain

Si les chiffres témoignent de l'ampleur des besoins (plus de 300 personnes et familles aidées financièrement sur trois ans), l'association mise également sur un appui administratif et social. Ce volet vise à sortir les individus de l'isolement et à les guider dans les méandres des démarches officielles.

En offrant une oreille attentive et une aide sur mesure, les bénévoles de Saint-Vincent de Paul ne se contentent pas de régler une facture ; ils travaillent à restaurer l'indépendance de chaque bénéficiaire. Dans une région où le coût de la vie est élevé, ce maillon associatif s'avère indispensable pour garantir que personne ne soit laissé au bord du chemin.

Quelques situations rencontrées près de chez nous

Parmi les personnes que nous accompagnons, il y a cette femme qui, accablée par la gestion administrative et de lourdes dettes, a d'abord besoin d'être écoutée et



DEVENEZ BÉNÉVOLE !

AIDEZ-NOUS À POURSUIVRE NOTRE MISSION

CONTACTEZ-NOUS !

WWW.SAINTVINCENTMORGES.CH
077 432 69 89
INFO@SAINTVINCENTMORGES.CH
CURE CATHOLIQUE DE MORGES
RUE DU ROND-POINT 2,
1110 MORGES



FAITES UN DON !



CCP 17-329309-1
IBAN CH42 0900 0000 1732 9309 1



rassurée ; nous l'aidons à organiser ses affaires et établissons un plan de paiement.

Nous soutenons également cette dame qui, perdant son revenu, se retrouve sans rien pour vivre : nous prenons en charge son loyer sous forme de prêt sans intérêt et lui octroyons des bons alimentaires.

Les difficultés touchent aussi les familles, comme ce couple au chômage pour qui nous réglons des factures vitales tout en identifiant, ensemble, des économies possibles. Parfois, l'aide est très concrète : nous achetons des habits neufs et payons une facture urgente pour ce monsieur en difficulté, ou offrons deux lits pour les enfants de cette mère de famille qui partageait jusqu'ici le sien avec eux.

L'urgence est aussi juridique et sociale. Nous intervenons au plus vite pour cet homme menacé de poursuites en réglant sa facture sous forme de prêt, tout comme nous relayons la demande de cette habitante âgée et isolée qui souhaite entrer en EMS.

Enfin, qu'il s'agisse de cette future maman malade que nous orientons vers les organismes du district, ou de cette personne allophone envoyée par l'assistance sociale, nous restons présents pour offrir une aide alimentaire ou un soutien administratif indispensable.

Stefan Wilde, bénévole de l'Association Saint-Vincent de Paul de la région morgienne

Solitude, précarité?
St-Vincent de Paul soutient
ces personnes du district
de Morges

Une permanence
chaque jeudi matin

www.saintvincentmorges.ch
077 432 69 89
info@saintvincentmorges.ch
Cure catholique de Morges,
rue du Rond-Point 2, 1110 Morges






Lundi 27 avril 19h-21h15
Être parent, galère ou passion?
De la parentalité à la filiation et la construction de liens
en collaboration avec la Pastorale des couples et familles

Lundi 18 mai 19h-21h15
Qu'est-ce qui me tourmente ?
Les regrets, les culpabilités, les peines, les blessures, le
passé qui continue à nous hanter...

Lundi 15 juin 19h-21h15
La vie comme une fête
Bonne humeur, joie de vivre, amour, respect, confiance,
bien-être... Les clés d'une vie réussie.

Animation: Nicole Lechanteur et une équipe.
Église catholique - vie spirituelle et formation d'adultes.
Contact: inscription: nicole.lechanteur@cath-vaud.ch 079 857 07 55

POUR TOUTES ET TOUS

Être parent, galère ou passion?

Cette soirée propose une découverte joyeuse et vivante de l'Évangile à partir de la question de la parentalité, de nos filiations et de tous nos liens de fraternité.

Autour d'une table, nourrir ensemble nos cœurs, nos esprits tout en grignotant... Détente assurée!

Lundi 27 avril, de 19h à 21h15, à l'espace Maurice Zundel, Bd. de Grancy 19 à Lausanne

Renseignements et inscription auprès de Nicole Lechanteur,
nicole.lechanteur@cath-vaud.ch






Parcours Revivre

Grand 2024

**POUR LES PERSONNES
SÉPARÉES OU DIVORCÉES**

Parcours Revivre

Ce parcours de huit rencontres permet de traverser les thématiques auxquelles chacun.e est confronté.e lors d'une séparation: *faire face aux conséquences de la séparation et du divorce; l'importance d'une bonne communication; le pardon; les questions juridiques liées au divorce; rester de bons parents; être seul/e; reconstruire une nouvelle vie.*

Organisé par une équipe œcuménique, ce parcours ne parle pas de foi et par conséquent est accessible à tous, chrétien ou pas.

8 mardis soirs du 21 avril au 9 juin 2026 à Lonay






**PÈLERIN'ÂNE
DES FAMILLES**

POUR LES FAMILLES

Pèlerin'âne

Ce pèlerinage pour les familles permet de prendre un rythme tranquille et adapté à tous, celui des ânes (qui ressemble à celui des humains). En avançant ensemble dans la nature, nous pourrions faire une expérience de solidarité, d'amitié, d'émerveillement, de contemplation et de prière.

Faire un pèlerinage, c'est aussi marcher vers un but, mettre nos pas dans les pas de nos prédécesseurs qui se rendaient à Romainmôtier, haut lieu du monachisme où nous vivons des temps de célébration. **Jeu**



Horaires des messes – Avril 2026

Messes hebdomadaires – semi / mensuelles

	Apples	Aubonne	Bière	Gimel	Longeraie	Morges	Préverenges	Rolle	St-Prex
Lu 06.04						10h00			10h00
Ma						18h30		12h30	
Me		18h00				08h30			
Je						08h30*		18h30*	
Ve				24.04 18h00		18h30*			08h30*
Sa		18h00*				18h00* 19h30 esp.*			
Di	12.04 11h15		26.04 11h15		10h30 port. 18h00*	09h30 11h15 ita.	05+19.04 11h00	9h30	8h30port. 11h00
Adoration		1 ^{er} et 3 ^{eme} Me 17h30				Ve 17h00- 18h10*		Ma 12h- 12h30	
Confessions ...ou contactez nos prêtres.		Me 17h30- 18h00				Ve 17h00- 18h10*		Ma 12h- 12h30	
*Sauf pendant le triduum pascal les 2, 3 et 4 avril Apéritif après la messe, les premiers dimanches du mois à Rolle et St-Prex Animation de la messe par les jeunes : 1 ^{er} dimanche du mois à St-Prex									

Sont devenus enfants de Dieu par le baptême : MASTRANGELO Siena, BARTHELEMY Charly, BABEY Mathieu

Sont entrés dans la maison du Père : Jean Alméras, Lucien Hugon, Aloïs Gerzner, JOANNET Denise, FERNANDEZ José, BUSO Pietro, BERTSCHÉ Jeanne, LACIDOGNA Isabella, CORDEY Maria, BESSON Marie-Thérèse, CEGIELSKI-CHASSOT André

Impressum

Directeur de la rédaction

Abbé Charlemagne Diawara-Doré

Directeur adjoint de rédaction

Abbé Benoît Serge Tsunda

Comité de rédaction (Équipe pastorale)

Bénédicte Raphoz, Anne-Dominique Thaler, Abbé Charles Kazadi, Abbé Jean-Bosco Cishibanji Rwashu, Abbé Benoît Serge Tsunda, Abbé Felipe Sardinha, Abbé Raimundo De Freitas, Diacre Philippe Do, Bastien Claessens, Francesco Miccolis

Mise en page

Bénédicte Raphoz, Philippe Do

Graphiste

Vincent Gschwindemann

Photographe

Abbé Benoît Serge Tsunda

Correspondants des paroisses et communautés :

Apples : Nicole Menoud

Aubonne : Sybille Von Streng

Bière: Monique Bart

Gimel: Isabelle Ballenegger

Morges: Gwenola Reichen

Préverenges : Colette Cegielski et Edith Buchegger

Rolle: Olivier Fries et Sola Karam

St-Prex: Philibert Goulet

Contacts utiles de l'UP : secrétariats, prêtres, diacres, communautés linguistiques et pôle KT

Secrétariats

Morges paroisse.morges@cath-vd.ch 021 811 40 10

Rolle paroisse.rolle@cath-vd.ch 021 825 15 68

Prêtres (curés *in solidum*) et diacres francophones

Abbé Charlemagne Diawara-Doré 076 630 40 75

Abbé Charles Kazadi 076 580 32 48

Abbé Jean-Bosco Cishibanji Rwashu 079 936 31 61

Abbé Benoît Serge Tsunda 077 901 07 79

Diacre Philippe Do 078 894 10 37

Diacre Stephan Rempe 079 703 59 90

Communauté lusophone

Abbé Raimundo Mendes de Freitas 078 841 65 63

Communautés hispanophone et italoophone

Abbé Felipe Sardinha Bueno 079 547 64 98

Pôle catéchèse (agents pastoraux)

Véronique Rakic 079 871 44 04

Francesco Miccolis 078 689 84 54

Grace Elias 076 690 76 59

Marguerite Chaland 078 666 28 57

Anne-Dominique Thaler 076 476 30 99

Bastien Claessens 076 595 79 97

🔔 Joyeuses Pâques 🔔

Vous pouvez consulter ce bulletin en ligne sur : <https://www.cath-vd.ch/paroisses/up-la-venoge-laubonne/> (Feuilles dominicales)